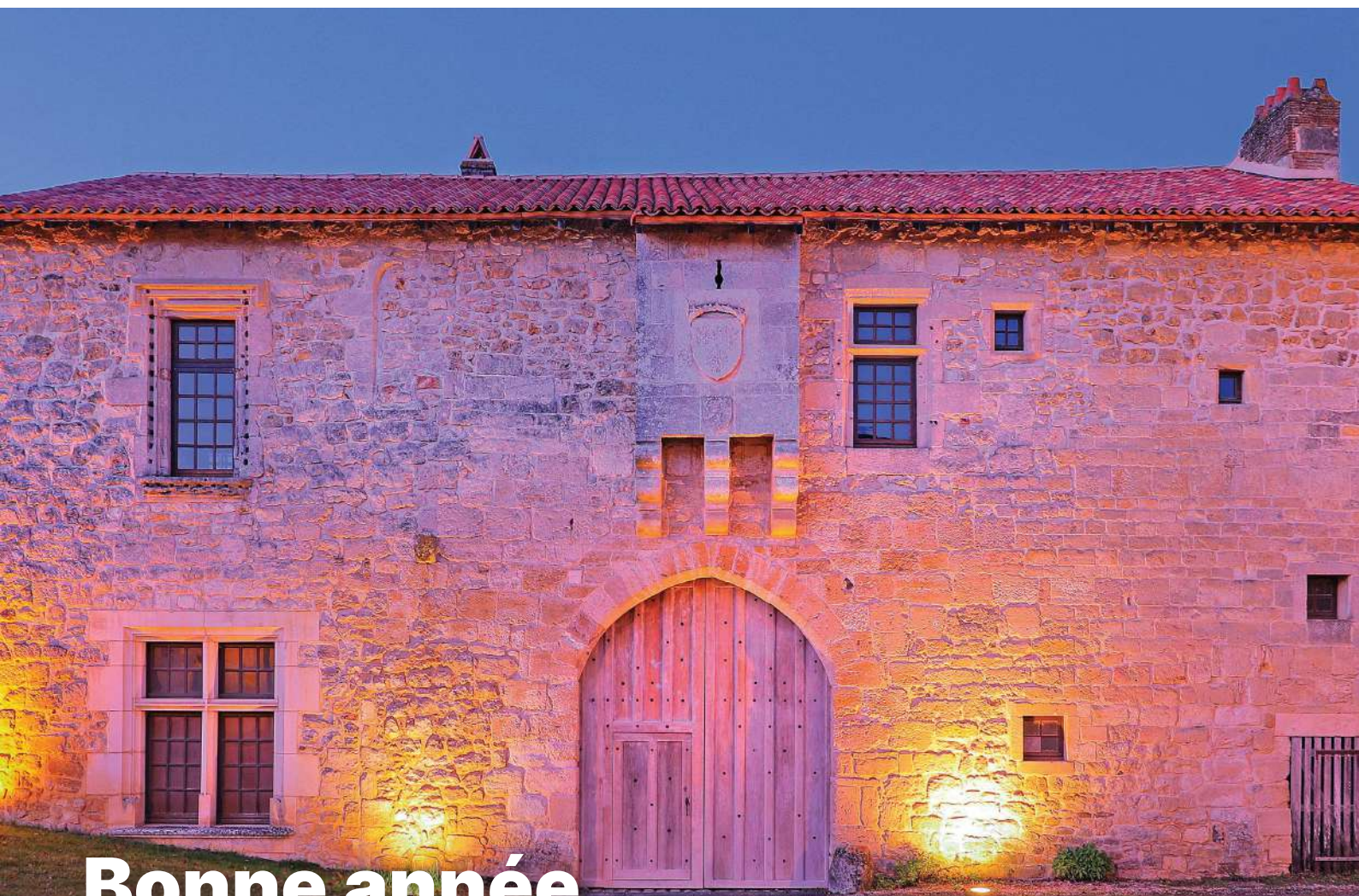


Vivre à Fontaine **LE MAG**

**JANVIER
2023**



**Bonne année
2023
à toutes & tous**



**LIBERTÉ
ÉGALITÉ
ET BEAUCOUP
D'AIR FRAIS**



4•5

REBOBINAGE

6•7

DOSSIER

Le recensement

8•9

GRAND ANGLE

Entrée dans l'hiver,
les bons réflexes
énergétiques

10•11

FOCUS SUR

- Les transports en commun sur Fontaine
- Le marché de Noël de Fontaine-le-Comte

12•13

DOSSIER

1^{er} prix villes et villages fleuris



14•15

DOSSIER

Visite présidentielle
du 8 décembre
2022

16•17

VOUS AGISSEZ

- Nos actions avec la SPA



18

COUP D'ŒIL
SOLIDAIRE

- La banque alimentaire

19

AMÉNAGEMENT
DE VOIRIE

- Rue de Basse Fontaine
- Entrée d'agglo
- Carrefour Malakoff-Vercors
- Éclairage public

20

UN VENT
D'HISTOIRE

21

PRÉSENTATION
DE LA FORÊT DES
NAISSANCES



22•23

LES PT'ITS BOUTS

- Le fonctionnement de la cantine et du périscolaire
- La semaine de Noël au périscolaire

24•25

VIE PRATIQUE

- Les titres sécurisés
- Les modalités de collecte des déchets
- Changement de nom
- Liste électorale
- Où est Fontaine-en-poches ?



26

L'AGENDA DES
SORTIES

28•31

LA PAROLE
AUX ASSOS

ÉDITO



2023 vient de débuter. Quels vœux formulez-vous pour cette nouvelle année ?

Depuis 2020, nous aurons traversé de nombreuses difficultés. Une crise sanitaire sans précédent, une guerre aux portes de l'Europe, un été caniculaire et une crise énergétique majeure, nous appelant à agir urgemment pour la transition environnementale et la construction d'un avenir serein pour les générations à venir.

Les Fontenoises et Fontenois ne sont pas épargnés par les difficultés et je souhaite leur rappeler notre engagement à leurs côtés pour construire collectivement, une commune forte, créative et solidaire !

Au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, je souhaite à chacune et chacun santé, projets, bonheur et moments partagés pour cette nouvelle année 2023 !



Votre Maire,
Sylvie AUBERT

Le 8 décembre dernier, le président de la République était à Fontaine-le-Comte. Qu'en reprenez-vous ?

C'est avant tout une très belle reconnaissance pour notre commune et ses habitants ! Jamais un chef de l'État ne s'était déplacé dans notre commune. En tant que Maire, je suis particulièrement fière de la mobilisation exceptionnelle de nos services et notamment celle des services techniques. Cette visite a été un travail énorme et nos agents ont répondu présents !

Nombreux d'entre vous auraient aimé voir, même de loin, le président. Vous me l'avez dit. Aussi, nous vous proposons une rétrospective en images de cette visite dans ce numéro.

Mais surtout, je souscris totalement à l'idée du président d'associer les acteurs du terrain pour que des solutions sur de grands sujets émergent. C'est le sens du Conseil national de la refondation (CNR), sur la thématique de l'accès aux soins et les politiques de prévention, notamment à destination de la jeunesse, qui s'est réuni toute la journée du 8 décembre.

Dès le matin et jusqu'en début d'après-midi, de nombreux acteurs ont réfléchi, ensemble, dans des ateliers permettant d'améliorer notre système de santé.

L'Insee vient de transmettre les chiffres de la population en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Pouvez-vous nous dire combien il y a désormais de Fontenoises et Fontenois ?

4046 ! C'est avec une grande fierté que je peux vous l'annoncer. Dans le détail, notre population municipale est de 3971 habitants avec 75 habitants comptés à part (exemples, étudiants vivant chez leurs parents ou encore personnes vivant dans un établissement de santé).

Plus qu'un simple chiffre, ce sont des Fontenoises et Fontenois qui font vivre notre commune à travers nos associations, qui bénéficient d'un groupe scolaire et d'un service périscolaire de qualité, qui font vivre nos commerçants de la place Charles de Gaulle et de la zone d'activité économique de la Porte d'Aquitaine.

Ces 4046 Fontenoises et Fontenois, c'est vous !

Franchir la « barre » des 4000 habitants, c'est la traduction concrète de notre dynamisme. Vous pouvez compter sur moi pour que notre commune s'y inscrive durablement, dans le respect de notre environnement. C'est le sens de notre futur écoquartier qui verra prochainement le jour.

Vous le constatez, notre commune est attractive et nous pouvons toutes et tous en être fiers.

Très bonne et heureuse année 2023 !

Directrice de la publication :
Sylvie AUBERT
Rédaction : Maylis BITSCHINE
Service communication

Crédits photos :
Mairie de Fontaine-le-Comte,
Nicolas MAHU, les associations
de Fontaine-le-Comte, Maylis
BITSCHINE, Vincent DEFRESSINE,
Préfecture de la Vienne, Pexels,
stock.adobe.com

Conception - Réalisation - Impression :
Imprimerie Sipap-Oudin
Pôle République 1 - 86000 Poitiers
05 49 88 39 17 - www.sipap-oudin.fr
Magazine tiré en 2000 exemplaires



REMBOBINAGE

MARCHÉ DE NOËL

Le 3 décembre 2022, s'est déroulée la 17^e édition du Marché de Noël de la ville de Fontaine-le-Comte. Avec 24 exposants et un grand nombre de visiteurs, petits et grands ont profité de la magie de Noël !



LA SEMAINE DE NOËL AU CENTRE DE LOISIRS

Du 19 au 23 décembre 2022, le centre de loisirs a animé une « Semaine de Noël » avec plusieurs activités différentes : création de sapins de fête, de bottes de Noël, de gnomes ou encore de cartes de vœux.



REPAS DES AÎNÉS

Nos aînés ont partagé un repas pour la fin de l'année, le 4 décembre 2022, offert par la commune. L'occasion de partager un moment de convivialité avec plus de 200 personnes !



RÉVEILLON FONTENOIS

L'année 2023 a débuté sur la première édition du Réveillon Fontenois. C'était l'occasion idéale de fêter la nouvelle année, ensemble et solidaires !



VŒUX DE MADAME LA MAIRE
Samedi 7 janvier 2023 - 11h



2023

Salle Raymond Sardet, Complexe des
Châtaigniers, 86240 Fontaine-le-Comte



LES VŒUX DE MADAME LA MAIRE

Madame la Maire a eu l'occasion de présenter ses vœux pour la nouvelle année, le 7 janvier 2023, au complexe des Châtaigniers, en présence des Fontenoises et des Fontenois, des commerçants, des associations et des élus.

DOSSIER



Le recensement

Le recensement c'est quoi ?

Le recensement est une opération administrative qui consiste à faire le dénombrement de la population d'une commune. Il permet de collecter des données anonymes qui sont utiles à l'État et aux collectivités territoriales ! C'est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. Dans celles de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans mais sur un échantillon de la population différent chaque année.

À quoi ça sert ?

Grâce aux données collectées lors du recensement de la population, différents projets, pensés à différentes échelles, peuvent être réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transport à développer.

Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Le recensement c'est sûr !

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

La conclusion des recensements, avec des données anonymisées, est disponible par commune sur le site de l'Insee !



FOCUS SUR

Fontaine-le-Comte !

Du 19 janvier au 18 février 2023, 7 agents recenseurs se partageront le recensement de la ville de Fontaine-le-Comte. Ils ont été recrutés par votre mairie pour mener à bien le recensement de la commune. Deux solutions pour être recensé :

- **En ligne** : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice d'information (reçu dans votre boîte aux lettres, et laissez-vous guider !)
- **Si vous ne pouvez pas répondre par internet**, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez également les transmettre à votre mairie !

Source : Larousse.fr et www.le-recensement-et-moi.fr

Nos 7 agents recenseurs



Mme Nadine AUDONNET



Mme Annick BOUCHAUD



M. Amine BOURHRARA



Mme Fatoumata DIALLO



M. Pierre ELINEAU



M. Jean-Claude PÉJOUT



Mme Alice RENOUX

Suppléante

Mme Mylène BACHELIER

Coordonnatrice communale

Mme Brigitte POURADE



Pour toute question au sujet du recensement,
vous pouvez contacter l'accueil de votre mairie
au **05 49 62 67 05** ou bien par mail à contact@fontaine-le-comte.fr

 **Recensement**
de la population 2023



**Le recensement
de la population,
c'est utile pour
les communes !**

Le budget de votre commune
dépend du nombre de ses habitants
et de sa composition.



GRAND ANGLE



Entrée dans l'hiver : les bons réflexes énergétiques !

RÉSOLUTION N°1 S'inscrire à la météo de l'énergie



Les alertes Ecowatt permettent d'être avertis des risques de tension et de coupures sur le réseau d'électricité et de recevoir les conseils adaptés. En participant à ce dispositif citoyen, vous contribuez à assurer l'alimentation de tous en électricité.

www.soregies.fr/particuliers/

RÉSOLUTION N°2 Faire le point sur mon logement

Rien de plus simple, rendez-vous sur le site internet Rénover FACILE de Fontaine-le-Comte. S'inscrivant dans la démarche nationale France Rénov', ce site tout en main vous permet même de simuler des travaux pour votre habitation !

www.renoverfacile.fr

RÉSOLUTION N°3 Adopter les écogestes

Les bons réflexes se cachent aussi derrière les écogestes à adopter au quotidien pour limiter votre consommation et son impact sur l'environnement !



Maison mal isolée ? Difficultés pour payer vos factures ?

Il existe des solutions et des organismes pour vous accompagner.

Contactez votre fournisseur d'énergie SOREGIES (05 49 44 79 00 ou contact@soregies.fr) qui saura vous conseiller sur le règlement de vos factures et l'utilisation du chèque énergie ou encore vous aiguiller sur les autres aides possibles comme le fonds de solidarité logement.

3 éco-gestes de la vie quotidienne



1. Choisir une température ambiante adaptée

Il est conseillé de maintenir une température de confort de 19°C dans le logement, 16°C pour les chambres. Bien réguler la température ambiante permet de faire de réelles économies d'énergie tout en maintenant le confort du logement. Un système de régulation et de programmation peut réduire de 10 à 25 % la consommation d'énergie.



2. La température de l'eau

Baisser la température de l'eau à 60° C permet d'avoir une température confortable et suffisante. Avantage de cette action : cela limite le développement de bactéries pathogènes dans votre ballon d'eau chaude.

3. Bien utiliser son réfrigérateur

Les réfrigérateurs sont des électroménagers très énergivores. Il existe quelques bonnes pratiques pour en diminuer la consommation :

- Dépoussiérez la grille arrière de votre réfrigérateur deux fois par an. Vérifiez également que l'air circule bien pour éviter les surconsommations.
- Dégivrez votre appareil régulièrement car 4 mm de givre peuvent déjà faire doubler la consommation.
- N'ouvrez pas la porte du réfrigérateur inutilement et n'y mettez pas des plats chauds ou tièdes, attendez qu'ils aient refroidi.
- Inutile de régler vos appareils à une température trop froide : + 4°C pour le réfrigérateur et - 18°C pour le congélateur suffisent.

Sources : www.soregies.fr

FOCUS SUR LES TRANSPORTS EN COMMUN



La ville de Fontaine-le-Comte est desservie par plusieurs lignes de bus Vitalis mais aussi par des cars scolaires. Un maillage de 17 arrêts de bus sur l'ensemble de la commune permet un accès rapide, grâce à une mobilité douce, vers la périphérie de Fontaine et notamment le centre-ville de Poitiers.

Nous retrouvons la ligne de bus 36 entre Lusignan et Poitiers et la ligne de bus 28 entre la mairie de Fontaine-le-Comte et la gare de Poitiers. Plusieurs cars scolaires permettent la liaison avec les collèges et les lycées, notamment avec la ligne S45, S10, S12, S23 et S32.

**Plus d'informations
sur le site de Vitalis !**

28

PLAN DE LIGNE

Valable du
28/08/22
au
07/07/23



- Depositaires Vitalis
- Arrêt desservi dans les 2 sens
- Arrêt desservi dans le sens de la flèche
- Correspondance à Galeries Sud à certaines heures avec la ligne 27

36

PLAN DE LIGNE

Valable du
28/08/22
au
07/07/23



- Depositaires Vitalis | P+R Parc Relais
- Arrêt desservi dans les 2 sens
- Arrêt desservi dans le sens de la flèche



FOCUS SUR



LE MARCHÉ DE NOËL DE FONTAINE-LE-COMTE



La 17^e édition du Marché de Noël de Fontaine-le-Comte a pris place le 3 décembre 2022 au niveau du site abbatial. L'ambition de ce marché de Noël était de promouvoir des producteurs et créateurs locaux dans un lieu féerique unique : le site de l'abbaye de Fontaine-le-Comte. Récemment restauré, le logis bénéficiera de nouveaux travaux début 2023 afin d'en garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite. Décoré par nos équipes techniques, les élus de la Commission Culture Communication et Escal'ados, dès le début du mois de décembre, ce marché nous a emmené vers la magie de Noël.

Au programme, un manège mais aussi plus de 24 exposants différents sur des secteurs d'activités très variés : alimentation, cadeaux et décorations !

Nous pouvions par exemple découvrir Le Safran du Pays Méluzin, du miel produit à Civray mais aussi des créations artisanales pour les enfants faites à Poitiers, des cartes de Noël, des bières artisanales, des créations en alpaga ou au crochet, des bijoux ou encore des décorations pour nos intérieurs.

L'association Villa Fontanella a offert la prestation musicale du groupe Jomipilos et la Festive a invité le Père Noël.

Pour 2023 :

Vivement la prochaine édition de cet événement ! À l'écoute de vos besoins, nous espérons pouvoir profiter de l'étage du logis pour décembre 2023. Nous nous retrouvons dans un an, pour ce rendez-vous incontournable !



DOSSIER



Fontaine-le-Comte, gagne le 1^{er} prix départemental de Villes et Villages Fleuris



Le label Villes et Villages Fleuris récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Les critères évaluent :

- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobiliers, voirie, façades, enseignes, propreté...).



Cette année, Fontaine-le-Comte a obtenu ce label ainsi que le premier prix départemental des communes de moins de 9 999 habitants ! La commune est à présent dans la course pour obtenir une première fleur, décernée par la région.

Ce label récompense la vision globale et l'ensemble des projets qui ont été menés pour améliorer la qualité de vie des Fontenoises et des Fontenois. Un dossier a permis de valoriser les actions réalisées et a ensuite été défendu devant un jury présidé par Monsieur Francis Bureau, le 13 juin dernier. Nous avons ainsi mis en avant les aménagements du Parc Niki de Saint Phalle, la végétalisation de la cour de l'école, le skate-park et l'enherbement du cimetière des Brousses. Après une présentation complète en salle, direction la ville avec une visite d'une heure passant en revue les points d'intérêt de la commune.

Et après ?

Ce label nous confirme que nous avançons dans la bonne direction. La commune possède encore de nombreuses ambitions pour répondre aux enjeux liés à l'amélioration du cadre de vie, tant en termes de fleurissement que

d'aménagements paysagers mais aussi dans l'utilisation de l'eau et la gestion différenciée des espaces. Nous souhaitons poursuivre la végétalisation réfléchie des espaces et continuer à sensibiliser et promouvoir le développement durable.



Sur les pas du circuit pour l'obtention du label Villes et Villages Fleuris



DÉPART

1. Esplanade des Citoyens

La mairie et l'esplanade ont été construites dans les années 2000. C'est un lieu de passage qui relie les logements prioritaires et les aires de loisirs. L'idée était de proposer un espace convivial où il fait bon se retrouver et contempler les œuvres d'art comme les bancs extraordinaires de Pablo Reinoso.

Il existe des nichoirs à oiseaux cachés sur l'Esplanade. C'est un lieu qui permet la gestion raisonnée de l'eau grâce à sa citerne de 40 000 litres située sous l'Esplanade.

2. Street-workout

Créé en 2017, il permet de promouvoir la pratique du sport pour toutes et tous.

3. Skate-park

Inauguré le 25 juin dernier, il est équipé de bowl, rampes et espaces de glisse. Dès 2023, nous souhaitons végétaliser cet espace.

4. Groupe scolaire Simone Veil

La cour de l'école a récemment été végétalisée pour proposer un véritable espace de respiration pour les enfants.

5. Place Charles de Gaulle

Centre névralgique de Fontaine-le-Comte où l'on retrouve la majorité de nos commerçants, dont une pharmacie, une supérette, un boulanger, une boucherie, une esthéticienne, une coiffeuse, un bar-tabac...

6. Bois du Parc

Nous avons la chance de posséder un bois au cœur de la ville. Celui-ci est composé en majorité de chênes, avec quelques charmes.

7. Pré de l'Abbaye

Espace de verdure, qui accueille les événements de la collectivité, il longe la Feuillante.



8. Lavoir de Malakoff

La commune dispose de 6 lavoirs. Ils font partie intégrante du patrimoine communal. Ils sont entretenus et mis en valeur par les agents techniques et des espaces verts. Ils forment des îlots de fraîcheur naturelle.

9. Abbaye augustine

Elle a été fondée au XII^e siècle, lors du règne de Guillaume VIII, comte de Poitou et duc d'Aquitaine. Autrefois, le centre bourg était autour de l'abbaye. Aujourd'hui, le centre bourg a migré sur le plateau.

10. Rue de la Vallée

Rue emblématique de la commune par son caractère végétalisé.

11. Chemins pédestres

La commune possède plus de 30 km de chemins pédestres, entretenus par la commune.

12. Clos de Chaumont

Quartier historique de la commune qui était autrefois composée de plusieurs hameaux.

13. Parc des Châtaigniers

C'est ici que nous pouvons retrouver la forêt des naissances et l'éco-pâturage. C'est une illustration de gestion différenciée des espaces avec un entretien des espaces adapté à ses spécificités. On y pratique une tonte raisonnée et le fauchage tardif pour préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

14. Parc Niki de Saint Phalle

Ancien bassin d'orage, le parc Niki de Saint Phalle à aujourd'hui une végétalisation diversifiée avec un verger mais aussi une roselière. Au printemps on y retrouve même un champ de jonquilles !



DOSSIER



Visite présidentielle du 8 décembre 2022

Le 8 décembre 2022, Emmanuel Macron s'est rendu au Complexe des Châtaigniers pour un Congrès National de la Refondation (CNR). Un moment historique pour Fontaine-le-Comte qui recevait pour la première fois de son histoire un président de la République !



Après sa visite du 5 décembre à Aix-en-Provence pour le CNR sur l'éducation, le président de la République a fait escale dans notre commune pour aborder un sujet fondamental : **la santé**. De nombreux thèmes ont été abordés et notamment l'accès aux soins et les politiques de prévention. L'objectif était de trouver, grâce à l'intelligence collective, des solutions innovantes.

Arrivé à midi en provenance de l'aéroport de Poitiers Biard, le président a commencé sa visite en découvrant le **Picta'bus**, un dispositif itinérant développé par la Maison des jeunes de la Vienne. Le Picta'Bus va à la rencontre des adolescents du département pour écouter, accompagner et informer sur les maux de l'adolescence (santé, sexualité, mal-être, addictions, orientation scolaire... Contact : 05 49 03 10 94).

La journée s'est poursuivie par le CNR. Accompagné du ministre de la Santé François Braun et du secrétaire général du CNR François Bayrou, le chef de l'État a échangé avec des professionnels du secteur, selon le principe de concertation à l'origine du CNR.

« Cet échange avec les professionnels de santé, les habitants et les élus, vise à mettre toutes les parties prenantes autour de la table pour trouver ensemble, des solutions innovantes au plus près du terrain », indique l'Élysée. **« Les échanges porteront plus spécifiquement sur la prévention : les adolescents en mal-être, la vaccination, le sport et la santé. »**

Le CNR a été marqué par l'annonce immédiate d'une mesure concrète :

« En pharmacie le préservatif sera gratuit pour les 18/25 ans. Cela va commencer dès le 1^{er} janvier. C'est une petite révolution de prévention » a déclaré le président de la République. Il précisera plus tard cette déclaration en y incluant également les mineurs.

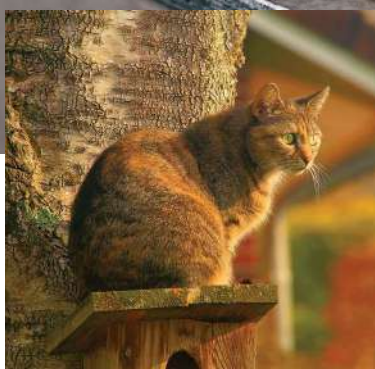
Tout au long de la journée et dans le respect des protocoles, Madame la Maire a accompagné le président de la République dans la bonne réalisation de ces missions. Dans une dynamique de proximité, le président a également échangé avec les agents de la collectivité qui étaient présents.



Une mobilisation forte des agents de la commune

Les agents de la commune de Fontaine-le-Comte ont été fortement mobilisés pour la mise en œuvre de cette visite présidentielle. Les mesures de sécurité ont demandé une grande adaptabilité aux services de la mairie et notamment du service technique. Le déploiement des barrières, la préparation des lieux mais aussi la mise en place d'un numéro d'astreinte pour répondre aux questions des fontenoises et des fontenois, sont autant de sujets qui ont animé la semaine précédant le CNR.

VOUS AGISSEZ



En partenariat avec la SPA de Poitiers, la commune de Fontaine-le-Comte se mobilise pour éviter la prolifération des chats. Bien qu'adorables, ces jolies boules de poils peuvent avoir jusqu'à 3 portées par an de 2 à 6 chatons chacune. Chaque chatte non stérilisée peut donc augmenter le nombre de chats fontenois de 18 individus.

Pour limiter le nombre de chatons mais aussi pour améliorer la qualité de vie et la santé de ces minous, la SPA organise une grande campagne de stérilisation.



Le saviez-vous ?

Les chiens, les chats et les furets, doivent obligatoirement être identifiés par puce électronique ou par tatouage avant toute cession, qu'elle soit à titre gratuit ou onéreux. L'identification est à la charge du cédant.

Il en est de même, en dehors de toute cession, pour les chiens âgés de plus de quatre mois, pour les furets âgés de plus de sept mois nés après le 1^{er} novembre 2021 et pour les chats de plus de sept mois.



FOCUS SUR



la SPA de Poitiers

La SPA de Poitiers est une association à but non lucratif qui a pour mission de secourir et protéger les animaux domestiques. Elle a également vocation à sensibiliser, informer et alerter le public sur la condition animale. Elle fonctionne grâce à une équipe de salariés, de vétérinaires et de bénévoles. Elle recueille les chiens, les chats, les

cochons d'inde et les furets. Le refuge est ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h (sauf jours fériés). Des bénévoles sont disponibles pour accueillir et accompagner les visiteurs dans leur démarche d'adoption ou simplement répondre à leurs questions.

Contact : SPA de Poitiers - La Grange des Prés,
Rue de la Poupinère, 86000 Poitiers - 05 49 88 94 57



Des décorations extérieures originales !

De sa propre initiative, « pour faire plaisir aux Fontenoises et aux Fontenois » comme il dit, Monsieur Cleyrat, habitant de la rue Guy de Maupassant, prend plaisir à décorer son jardin aux couleurs des événements de l'année. Décors sur Halloween, la Toussaint ou encore la Coupe de Monde de Football, chacun d'entre eux lui demande plusieurs jours de travail, d'abord sur plan, puis dans la mise en pratique. Une belle manière de rapporter du travail à la maison pour ce fonctionnaire paysagiste de Poitiers.



PAROLES D'ÉLUE



En signant la convention avec la Banque Alimentaire de Poitiers, le CCAS de Fontaine-le-Comte mène une véritable politique de lutte contre la précarité alimentaire. Son objectif est de favoriser l'accès à des produits frais et des denrées non périssables aux habitants de Fontaine-le-Comte en situation de vulnérabilité économique ou sociale. Cependant, face à la croissance du nombre de bénéficiaires, nous pouvons craindre que les quantités servies soient moins importantes, d'où l'importance des dons pour toujours plus de générosité et de solidarité.

D'autre part, pour faire face à une inflation record et à la nécessité d'assumer d'autres frais comme le logement, de plus en plus de personnes se retrouvent dans l'incapacité de couvrir leurs dépenses quotidiennes. Elles sollicitent alors des aides financières auprès du CCAS pour payer le loyer, des factures d'énergie ou d'eau, chacune d'elles en constante augmentation. Par conséquent, l'équipe municipale tâche de mettre en œuvre des actions solidaires pour répondre aux sollicitations des ménages les plus fragiles, dans l'espoir d'augmenter leur pouvoir de vivre.

Valérie MEYER,
Adjointe aux Solidarités
et Citoyennetés

COUP D'ŒIL Solidaire et Citoyen



Banques Alimentaires

Le CCAS et la Banque Alimentaire

Le rôle du CCAS est de venir en aide aux personnes les plus fragiles, habitant sur la commune de Fontaine-le-Comte. En partenariat avec la Banque Alimentaire de Poitiers, une distribution de denrées alimentaires est assurée le 4^e mardi après-midi de chaque mois (à l'exception du 2^e mardi de décembre) à la cafétéria du Complexe des Châtaigniers.

Tout au long de l'année 2022, le nombre de personnes bénéficiant de cette distribution n'a cessé d'augmenter. Désormais nous comptons 20 familles, dont 29 adultes, 5 enfants de 15 à 25 ans, 21 de 4 à 14 ans et 3 de moins de trois ans. Les femmes restent très majoritaires parmi les bénéficiaires, tout comme les personnes isolées et les familles monoparentales.

Une équipe de bénévoles, vaillants et dynamiques, constituée de Régine ARNAUD, Marie-Claude AUBUGEAU, Daniel BLUGEON, Marie-Claire CARIMALO, Bernadette MANGOT, Serge MESLARD, Nadia NUGUES, Nicole et Jean-Mary ROUFFAUD, accueille chaque mois les personnes en difficulté financière. Lors de la grande collecte nationale des Banques Alimentaires, les 25 et 26 novembre 2022, leur mobilisation au Lidl de Fontaine-le-Comte a permis de recueillir 1088 kg de denrées, soit 72 kg de plus par rapport à 2021.

La commune de Fontaine-le-Comte tient à remercier vivement chacun d'eux pour leur dévouement et leur engagement sans faille contre la précarité alimentaire. Des remerciements sont également adressés à toutes les personnes qui, malgré le contexte d'inflation et de crise énergétique, ont su se mobiliser en faisant un don à la banque alimentaire, tout en rencontrant peut-être, elles-mêmes, des difficultés.

Pour une commune toujours plus solidaire, travaillons main dans la main avec la Banque Alimentaire pour apporter un soutien quotidien aux plus démunis.





AMÉNAGEMENT DE VOIRIE



Éclairage public et économies d'énergie

Route de Béruges, nous continuons le remplacement des ampoules énergivores des éclairages publics par des ampoules LED. Cet investissement permet de diminuer significativement notre consommation d'énergie, et donc notre facture d'électricité.

Dans la continuité de cette action, nous poursuivons la mise en place d'un éclairage graduel. C'est-à-dire un éclairage qui, en début de soirée, diminue en intensité afin de réduire sa consommation électrique tout en garantissant un éclairage suffisant pour la sécurité des piétons et des automobilistes. Déjà mis en place rue de Chaumont, le projet est étendu à 18 points lumineux complémentaires, couvrant le rond-point de la liberté jusqu'au quartier des Nesdes. Une opération similaire sera prochainement menée autour du giratoire de la crèche. En 2023, nous prolongerons cette action en étendant les zones concernées et en priorisant les axes où les ampoules sont énergivores.

L'entrée d'agglomération rue des Chaumes

La rue des Chaumes permet une entrée dans la ville de Fontaine-le-Comte pour les personnes provenant de Vouneuil-sous-Biard. L'objectif des différents aménagements réalisés est de marquer cette entrée en agglomération afin d'inciter au respect de la limitation de vitesse à 50km/h. Nous avons notamment mis en place des bandes rugueuses sur le sol, intégré des bandes colorées et aménagé les bas-côtés avec du calcaire pour la bonne circulation des piétons.

Nous avons poursuivi ces aménagements en repensant la circulation des piétons. En effet, nous avons ajouté un passage piéton idéalement situé à proximité de la ZAE mais aussi des lotissements en construction. En cohérence avec ce projet, nous avons également déplacé l'arrêt de car scolaire « Maison Neuve » afin de le sécuriser en l'éloignant de la courbe de la rue. Cet arrêt est à présent éclairé, facilement accessible grâce aux chemins de calcaire et situé dans une zone avec une meilleure visibilité et une vitesse réduite des automobilistes. Il est desservi par les lignes scolaires Vitalis S10, S32B et S45. Pour finir, afin de garantir la sécurité des usagers lors des descentes et des montées de bus, une chicane a été placée afin d'empêcher le dépassement des cars.



Les travaux rue de Basse Fontaine

Les aménagements rue de Basse Fontaine sont terminés. La commune et Grand Poitiers ont trouvé des solutions durables afin de diminuer les incivilités et les infractions au code de la route sur cet axe où la vitesse des automobilistes pouvait être élevée.

- Premièrement, la mise en place d'un plateau surélevé au niveau du carrefour des rues Basse-Fontaine, Haute-Fontaine et Montsabert.
- La reprise du trottoir rue de Haute-Fontaine pour faciliter la circulation des piétons.
- Une expérimentation est en cours avec une modification de la circulation. L'objectif de cette expérimentation est de diminuer la vitesse des automobilistes de ce secteur avec la suppression du stop de la rue de Basse-Fontaine et le positionnement de deux stops rue Montsabert et rue Haute-Fontaine.
- Enfin, sur la rue de Basse-Fontaine en direction de la route de Béruges, deux chicanes sont positionnées afin de garantir le respect de la limitation de la vitesse à 30 km/h. En plus d'assurer le rétrécissement de la chaussée, elles seront prochainement équipées de places de stationnement public puis végétalisées dans le respect des réseaux d'eau et d'électricité.

Le Carrefour Malakoff/Vercors

Depuis 2019, la circulation de la rue Malakoff est modifiée. La sortie de Fontaine-le-Comte ne se fait plus par la RD611 mais par la ZAE via la rue du Vercors et l'allée des Cerfs. L'accès à la rue de Malakoff est possible pour la desserte d'un foyer.

Un nouvel aménagement de voirie a été fait pour sécuriser le franchissement de la voie à ce croisement en améliorant la visibilité et en assurant le maintien d'une vitesse adéquate (50 km/h).

La voie prioritaire est la rue du Vercors. Elle sera prochainement matérialisée en deux couloirs distincts par deux séparateurs. Les courbures de la route ont été



Le carrefour Malakoff
avant travaux

retravaillées pour garantir un bon maintien de la trajectoire et une vitesse adaptée.

Deux panneaux STOP sont présents. Le premier pour sortir de la rue Malakoff et le second sur la rue du Vercors, en direction de l'abbaye de Fontaine-le-Comte.

UN VENT D'HISTOIRE

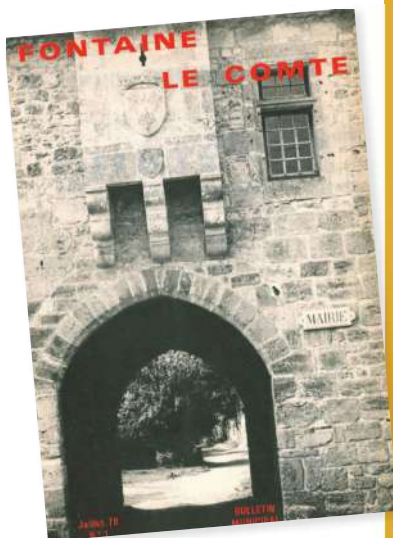


Une personnalité célèbre de passage à Fontaine

La visite du président de la République est historique pour la ville de Fontaine-le-Comte. Cet événement exceptionnel nous a amenés à nous poser la question suivante : quelles personnalités politiques sont passées à Fontaine-le-Comte ?

Une partie de la réponse se trouve dans les archives communales où nous pouvons notamment replonger dans les premiers numéros des bulletins communaux ; les précurseurs de Vivre à Fontaine le MAG. On y découvre la toute première édition parue juillet 1978, il y a presque 45 ans.

Une visite notable est à remarquer le 21 juin 1993, avec la venue de René Monory. À l'époque il était président du Sénat et il se rendait à Fontaine-le-Comte pour l'inauguration des nouveaux locaux de SOPOREN. Il qualifiait alors notre commune comme une « Ville merveilleuse aux portes de la capitale régionale et en pleine nature ».



c. F. Lemaire / 21 juin 93

Fontaine-le-Comte

Le Président René Monory reçu à la mairie

En fin de semaine dernière, comme nous le relatons dans ces colonnes, René Monory, président du Sénat, inaugurerait les nouveaux locaux de la SOPOREN. Après la cérémonie, répondant à l'invitation de Raymond Sardet, maire de Fontaine-le-Comte, le second personnage de l'Etat s'est rendu à la mairie.

Le premier magistrat de la commune exprime ses plus vifs remerciements au président Monory et brosse un bref historique de l'évolution de Fontaine, tant au niveau des nombreuses entreprises venues s'y implanter qu'à l'évolution record du nombre des habitants (de 500 à 3 000 en 30 ans).

Rappelant que cette ville jeune (seulement 7% de la population, à plus de 65 ans) souhaite faire une place plus grande aux pavillons locaux qui ne représentent actuellement que 2%.

M. Sardet sollicite une aide du département afin de



MM. Monory et Sardet

pouvoir débiter une première tranche de 40 logements localisés sur la zone des Châtagniers. Le président René Monory, prenant la parole, félicite le maire et son équipe pour le travail accompli, parlant de Fontaine comme d'une « Ville merveilleuse aux

portes de la capitale régionale et en pleine nature », il ajoute que « la croissance a des exigences qu'il faut assurer » et précise qu'il prendra bonne note de la demande d'aide au logement présentée par son hôte. Puis le président se lance dans un

discours de politique départementale soulignant que la Vienne modifie ses activités économiques et que le site du Futuroscope était « un moteur pour les communes rurales sur le plan touristique avec des créations d'emplois tertiaires » et qu'il a transformé l'image du département.

Après quelques mots sur la politique menée par le Premier ministre Edouard Balladur, il signe le livre d'or de la commune de ces mots : « merci à mon ami Raymond Sardet qui a tout de même de la chance d'avoir une magnifique commune qui grandit, même si parfois cela pose quelques problèmes ».

Assistaient également à cette sympathique rencontre M. Girault, conseiller général, M. Gaboreau, adjoint au maire de Poitiers, M. Riau, conservateur régional des monuments historiques, M. Delvert, directeur de la SOPOREN, Mme Favellière, secrétaire générale de la mairie de Fontaine et de nombreux conseillers.

Qui était René Monory ?

René Monory est né le 6 juin 1923 à Loudun. D'abord apprenti dans l'atelier de son père, il sera surnommé pendant longtemps « le garagiste de Loudun ».

Il sera par la suite un élu local, en étant maire de Loudun pendant près de 40 ans, puis conseiller général de la Vienne. Il deviendra président du Conseil Général de la Vienne et président du conseil régional Poitou-Charentes. Il est le père fondateur du Futuroscope, avant de devenir Sénateur en 1968 et ministre de l'Industrie en 1977. Il sera ensuite ministre de l'Économie, puis ministre de l'Éducation Nationale pendant la cohabitation de 1986 à 1988. Enfin, il sera élu président de la chambre haute du Sénat en 1992. Il retrouvera sa ville natale pour finir ses jours, le 11 avril 2009.



PAROLES D'ÉLUE



L'arbre au-delà de son symbole de vie est un élément essentiel dans l'environnement.

Pour l'équilibre de nos espaces, le maintien de la biodiversité, la création de « poumons verts », la forêt des naissances est un début de réponse lorsque l'on connaît son rôle ; elle absorbe le bruit, la pollution, filtre les eaux et constitue un refuge à la biodiversité, entre autres.

C'est pourquoi, à notre échelle communale, nous avons fait le choix d'être acteur avec un engagement citoyen pour la préservation et le développement de notre forêt en plantant un arbre pour chaque naissance après proposition à la famille. Cette action a débuté avec la naissance d'Alice née en mai 2020 sur la commune. Nous avons eu la joie de pouvoir planter un chêne en sa présence. Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de poursuivre. Cependant, d'autres parents nous ont fait part de leur souhait de participer à cet engagement citoyen et nous allons donc poursuivre ce beau projet en plantant et attribuant des arbres d'essences locales à tous nos petits fontenois qui le souhaitent.

Marie-Pierre MESSENT
Adjointe cadre de vie, patrimoine bâti et non bâti, et aménagement urbain

PRÉSENTATION DE LA FORÊT DES NAISSANCES



Le saviez-vous ?

Depuis le 21 décembre 2020, Fontaine-le-Comte possède une forêt des naissances ! Cette initiative se veut à la fois écologique et citoyenne. Chaque petite Fontenoise et chaque petit Fontenois né en 2021 (ou après) peut se voir attribuer un arbre que la commune s'engage à planter.

Elle se situe dans le parc des Châtaigniers, en face de l'éco-pâturage. Plusieurs essences composent cette petite forêt : cormiers, tilleuls, noyers noirs, chênes pédonculés, érables champêtres et charmes communs. L'objectif est de garantir une grande variété botanique tout en adaptant le choix des essences à l'environnement où les arbres sont plantés.

Si vous souhaitez contribuer à cette belle aventure, nous vous invitons à adresser un mail à l'accueil de la mairie : contact@fontaine-le-comte.fr. Merci de bien vouloir y indiquer le nom, le prénom, la date de naissance de votre / vos enfant(s) ainsi que vos coordonnées (adresse postale, numéro de téléphone, adresse mail) pour que nous puissions vous tenir informés de l'avancement de votre demande d'attribution.



LES P'TITS BOUTS

Fonctionnement du périscolaire

Service périscolaire, comment ça marche ?

Pour bénéficier du service périscolaire, vous devez réserver vos créneaux sur l'espace famille INOE au moins 4 jours ouvrés avant la date souhaitée. Comme sur le temps scolaire, les absences excusées sont soumises à justificatif. Vous pouvez également annuler une réservation jusqu'à la veille de la date concernée.

Rappel des horaires :

Le périscolaire et le centre de loisirs sont ouverts de 7h30 à 19h.

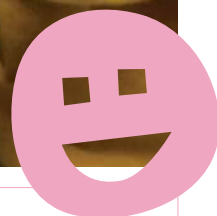
Le centre de loisirs communique sur l'ouverture des services via un mail commun, l'espace famille et l'affichage du périscolaire.

L'ensemble du service périscolaire se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions par mail ou par téléphone !

Contact du service périscolaire :

Téléphone : 05 49 53 77 77

Mail : periscolaire@fontaine-le-comte.fr



Des activités pour vos enfants

Sur le temps de la pause méridienne, des intervenants extérieurs et des agents périscolaires proposent des activités aux enfants de l'école.

Pour les primaires, en ce début d'année, ils ont profité, tous les lundis de 10 séances avec Guillaume Beaupoux du CEP gym. Échauffement, parcours et fous rires étaient au rendez-vous. Annick de l'association Lire et faire Lire est présente tous les mardis de 11h45 à 13h15 pour raconter des histoires adaptées à l'âge des enfants.

Ce n'est pas fini !

Les tout-petits ne seront pas oubliés. Toujours avec l'association Lire et Faire lire, les maternelles pourront profiter d'un temps de lecture avec des livres adaptés à leur âge. Guillaume Beaupoux leur proposera également des ateliers gyms pour se dépenser en s'amusant.

Enfin, les agents périscolaires proposent également aux enfants, de 12h à 13h, un « temps au chaud » dans la salle de motricité Ferry en mettant à disposition des livres. Enfin, de 13h à 13h25, c'est le self qui s'anime avec des jeux de société et dessins. Ce sont des temps très appréciés par les enfants, notamment les jours de pluie et de grand froid.

D'autres activités arriveront prochainement sur la pause méridienne, pour la plus grande joie de vos enfants.





Noël avant l'heure !

Cette année pour patienter avant Noël, les animateurs périscolaires ont créé un calendrier de l'avent à destination des enfants ! Tous les jours, un enfant ouvre la botte et découvre la surprise à partager tous ensemble : un dessin, un chocolat ou encore un chant de Noël !



La semaine de Noël au centre de loisirs

Entre le 19 et le 23 décembre, le centre de loisirs de Fontaine-le-Comte a reçu une visite pas comme les autres. Alors que l'ensemble des enfants et des animateurs étaient réunis un message vocal leur a été envoyé :

Filou, gnome du père Noël était perdu à Fontaine-le-Comte et avait élu domicile dans le patio du centre, le temps de récupérer l'ingrédient indispensable à son retour au Pôle Nord : la poussière d'étoiles !

Pour obtenir de la poussière d'étoiles il faut « l'esprit de Noël » alors rien de mieux que d'œuvrer pour la préparation de Noël pour en créer. Chaque jour Filou a envoyé une mission aux enfants : création de sapins de fête, fabrication de bottes et de gnomes, cartes de vœux et autres photophores.

Grâce à l'esprit de Noël, Filou a regagné le quartier général du Père Noël pour l'aider à finaliser sa grande tournée !



VIE PRATIQUE

Les modalités de collecte des déchets

Afin de préserver l'environnement et dans le cadre de la loi transition écologique, pour la croissance verte, les modalités de collecte des déchets vont changer à partir du 1^{er} janvier 2023 sur la commune de Fontaine-le-Comte.

Les consignes de tri ont été uniformisées sur l'ensemble de Grand Poitiers.

Désormais, comme partout en France, tous les emballages et tous les papiers se trient dans le bac jaune.

Grand Poitiers a également fait le choix de valoriser les restes alimentaires localement. Pour cela, le nouveau service à l'usager prévoit la distribution et l'installation de composteurs individuels ou collectifs dans toutes les communes.

À SAVOIR

Dès à présent, sortez vos bacs le matin avant midi !

- le mercredi pour les recyclables
- le mardi pour les ordures ménagères

FONTAINE-LE-COMTE

SORTEZ VOS BACS LE MATIN AVANT MIDI

À partir du 1^{er} janvier 2023

MERCREDI

MARDI

GRAND POITIERS

Trizzy répond à vos questions sur grandpoitiers.fr/rubrique-dechets

Renseignements : Direction Déchets et Économie circulaire
dechets.economie.circulaire@grandpoitiers.fr
05 49 52 37 98

TRIER devient plus simple !

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages et briques en carton

Tous les emballages en plastique

Emballages en métal

Tous les papiers se recyclent

Tous les **EMBALLAGES** et les **PAPIERS** se trient
À DÉPOSER EN VRAC

- Non lavé, mais **BIEN VIDÉ**
- **PAS EMBOÎTÉ** l'un dans l'autre

Mon Mémor Collecte

GRAND POITIERS

Trizzy répond à vos questions sur grandpoitiers.fr/rubrique-dechets

Renseignements : Direction Déchets et Économie circulaire
dechets.economie.circulaire@grandpoitiers.fr
05 49 52 37 98

RESTES ALIMENTAIRES

1 JE CHOISIS MON CONTENANT DE CUISINE

UN BOL

UNE BOÎTE

UN BIOSEAU

2 JE TRIE :

Eclatés

Restes de repas

Pain

Marc de café et sachet de thé

Essuie-tout et serviettes en papier

3 JE VERSE TOUS LES 2 JOURS DANS :

• Mon composteur individuel si j'ai un jardin ou le composteur collectif de mon quartier

• Au fond de mon jardin, sous forme de petit tas.

Si j'utilise le bioseau distribué par Grand Poitiers :

- Il passe au lave-vaisselle
- Un papier au carton au fond absorbe les jus

STOP

GRAND POITIERS

Trizzy répond à vos questions sur grandpoitiers.fr/rubrique-dechets

Renseignements : Direction Déchets et Économie circulaire
dechets.economie.circulaire@grandpoitiers.fr
05 49 52 37 98

ORDURES

Ménagères

Litières

Lingettes, mouchoirs, cotons-tiges

Couches

Petits objets cassés

En sac fermé !

Avec le tri, mon bac noir est **PLUS LÉGER** et **SANS ODEUR**

Mon Mémor Collecte

GRAND POITIERS

Trizzy répond à vos questions sur grandpoitiers.fr/rubrique-dechets

Renseignements : Direction Déchets et Économie circulaire
dechets.economie.circulaire@grandpoitiers.fr
05 49 52 37 98



Dès maintenant, renouvelez vos papiers d'identité !

- Pensez à vérifier les dates d'expiration de votre carte d'identité ainsi que de votre passeport.
- Prenez rendez-vous auprès des mairies pouvant délivrer un titre sécurisé. Attention, la mairie de Fontaine-le-Comte ne peut pas en délivrer !

Vous pouvez faire ce renouvellement à la mairie de Poitiers, Saint-Benoît, Lusignan, Jaunay-Marigny, Chauvigny (liste non exhaustive).



Je veux changer de nom

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de changer de nom de famille en faisant une simple déclaration au service de l'état civil de votre mairie. Attention, cela n'est possible qu'une seule fois dans votre vie ! Une personne majeure peut choisir de porter le nom de sa mère, le nom de son père ou les deux noms à la fois. Un parent peut également demander que son nom soit rajouté à celui de son enfant mineur et utilisé dans la vie quotidienne. Si l'enfant a plus de 13 ans, il a le droit de refuser ce changement.

Comment ? Il faut remplir un formulaire et le retourner dans le mois suivant. Aucune justification n'est exigée.

Combien ? La procédure est gratuite mais vous ne pouvez, par la suite, revenir en arrière.

Les listes électorales



Dans le cadre du suivi des listes électorales, qui incombe à la collectivité, la commune invite les administrés à se rapprocher des services de la mairie pour faire part de leur **changement d'adresse**.

Vous avez déménagé intra-commune (de Fontaine-le-Comte à Fontaine-le-Comte) :

→ Veuillez contacter la mairie et préciser votre nouvelle adresse.

Vous venez d'emménager sur la commune (d'une autre commune à Fontaine-le-Comte) :

→ Veuillez vous rapprocher de la mairie pour procéder à votre inscription sur les listes de la commune.

- En l'absence de précision, la commune est dans l'incapacité d'actualiser votre domiciliation sur les listes électorales.

Pour rappel, votre qualité de contribuable ne permet pas aux services de la commune de connaître votre situation : les services de l'État ne sont pas télétransmis à la collectivité.

- Si vous ne changez pas votre adresse, votre carte électorale et les professions de foi des candidats seront envoyées à votre ancienne adresse.

Pour vous inscrire, remplissez le Cerfa n°12669*02 disponible à l'accueil de votre mairie.



Mais où se trouve Fontaine-en-pochette ?

Rassurez-vous, la prochaine édition de Fontaine-en-pochette sera distribuée avec le prochain numéro de Vivre à Fontaine le

MAG. Artisans, commerçants, professionnels de la santé qui exercent sur Fontaine : si vous souhaitez apparaître dans Fontaine-en-pochette, envoyez un mail à maylis.bitschine@fontaine-le-comte.fr !

PAROLES D'ÉLUE



En 2022, la sortie de la crise sanitaire nous a permis de nous retrouver lors de moments conviviaux pour à nouveau partager des instants tous ensemble.

Pour commencer, début juillet, nous avons reçu Le Relais pour la vie, en collaboration avec la Ligue contre le cancer, qui a été un grand moment de solidarité. Nous avons poursuivi la saison estivale avec un autre rendez-vous : le feu d'artifice du 14 Juillet précédé d'une retraite aux flambeaux pour émerveiller le public.

Enfin, le dernier week-end d'août a été dense en événements puisque dès le vendredi soir, le 2^e marché de Producteurs s'est tenu au Pré de l'Abbaye. Vous étiez nombreux à y participer pour découvrir et déguster les produits locaux. La soirée s'est terminée par un concert d'Audrey et Les Faces B. Le samedi et le dimanche, les Prairies Électroniques ont pris le relais en musique.

Début septembre, pour la rentrée, le forum des associations a ouvert ses portes pour permettre de découvrir les associations et s'y inscrire !

Nous avons terminé l'année avec la 17^e édition du Marché de Noël, au niveau du site abbatial, avec la présence d'artisans et bien sûr du Père Noël !

Vous avez été au rendez-vous tout au long de l'année 2022, et c'est pour les Fontenoises et les Fontenois que notre motivation ne faiblit pas pour la suite. Depuis quelques semaines, les élus de la commission vie associative, culture et communication travaillent à la programmation 2023 où nous espérons vous voir nombreux pour partager les festivités organisées par la commune.

Belle année 2023 à tous !

Joëlle LAROCHE

Adjointe à la culture, vie associative et communication

L'AGENDA DES SORTIES



Les événements des associations dans les prochains mois

JANVIER

LES GARS'Z'ELLES
LE RELAIS DES GARS'Z'ELLES
15 JANVIER 2023

TTACC 86
BOURSE AUX DISQUES
29 JANVIER 2023

FEVRIER

ABRACADACONTE
SPECTACLE DE CONTES
POUR LES ENFANTS
5 FÉVRIER 2023

CEP POITIERS GYMNASTIQUE
BAL FOLK
18 FÉVRIER 2021

LOTO - FOOTBALL CLUB DE
FONTAINE-LE-COMTE
25 FÉVRIER 2023

MARS

APE - LOTO
4 MARS 2023

CLUB DE LA FEUILLANTE
THÉ DANSANT
12 MARS 2023

ÉCOLE DE MUSIQUE SYMPHONIE
CONCERT DE MUSIQUE
18 MARS 2023



Ville de
**FONTAINE
LE COMTE**

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

1**Téléchargez gratuitement
l'application****2****Recherchez votre Commune
ou votre Code Postal****3****Cliquez sur le  pour
l'ajouter à vos favoris et
recevoir les notifications****Scannez-moi****Play Store****Apple Store****App Gallery**

LA PAROLE AUX ASSOS'



L'Atelier de Fontaine

L'Atelier de Fontaine annonce sa prochaine exposition annuelle.

L'Atelier de Fontaine a fait sa rentrée le 3 septembre 2022 avec beaucoup d'enthousiasme !

L'énergie des adhérents de notre association se concentre sur les travaux qu'ils auront plaisir à vous partager lors de son exposition annuelle qui aura lieu **du vendredi 24 mars au jeudi 30 mars 2023.**

Horaires :

24, 25, 26 mars 2023 : 9h30 à 12h et 14h à 19h

27, 28, 29, 30 mars 2023 : 15h à 19h

Lieu : salle Raymond SARDET,
Complexe des Châtaigniers
à Fontaine-le-Comte

Les cours de l'Atelier s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux personnes ayant déjà une pratique dans l'art du dessin ou de la peinture. Alors si vous aussi vous souhaitez rejoindre notre Atelier, contactez-nous !

Renseignements et contact :

Mylène BACHELIER - Présidente
06 89 93 36 49
latelierdefontaine86@gmail.com

Des Amis de l'Image toujours en forme

La saison photographique 2022 s'achève sur un bilan très positif, avec de belles participations individuelles ou collectives à des expositions et à des concours photographiques régionaux et nationaux.

C'est notamment une seconde place au concours Papier monochrome en National 1 (à un point du premier club) qui permet à notre association de photographes amateurs de rejoindre les meilleurs clubs nationaux dans cette discipline, et cela même avec un effectif modeste.

Fin septembre, l'organisation de notre exposition annuelle avec des photos en extérieur, en moyens formats, a marqué les esprits. Nous avons reçu un peu plus de 350 personnes au complexe des Châtaigniers et sur l'esplanade des Citoyens, y compris des élèves des classes primaires de Fontaine-le-Comte.

Nous préparons avec entrain nos sélections dans 5 grandes compétitions nationales pour 2023 avec pour ambition de rester dans le haut niveau.

Fidèles au festival biennal de Saint-Benoît, nous allons préparer une prestation photographique collective de qualité pour la mi-octobre 2023, quelques jours après notre exposition annuelle au complexe des Châtaigniers, en attendant, peut-être des projets plus ambitieux pour relever de nouveaux défis et promouvoir l'art photographique.



La Festive

Mise à disposition de moyens matériels

L'Association profite de cette information pour vous rappeler qu'elle est prête à mettre à disposition son expérience et ses moyens matériels aux autres Associations de la Commune ou ayant une attache sur Fontaine-le-Comte.

N'hésitez pas à nous contacter (quatre semaines à l'avance) pour avoir la liste des disponibilités le jour de votre manifestation.

Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter :

LA FESTIVE COMITÉ DES FÊTES - lafestiveflc@orange.fr - 06 23 67 26 48



TTACC - 6^e Bourse aux disques (vinyles, BD, CD et DVD)



Le TTACC 86 organise la 6^e Bourse aux disques de Fontaine-le-Comte **le dimanche 29 janvier 2023 au complexe des Châtaigniers**.

Plus de 30 exposants, disquaires professionnels et particuliers, seront présents. Tous les styles musicaux seront représentés. Les disquaires viennent essentiellement du grand Ouest, mais aussi de la région Parisienne et du Sud-Ouest. Ce sera, à n'en pas douter, un beau succès. La bourse aux disques de Fontaine-le-Comte a désormais une bonne réputation et l'engouement du public est croissant.

Informations pratiques :

- Entrée gratuite, le port du masque reste conseillé en cas de forte affluence,
- Lieu : complexe des Châtaigniers, rue du Stade à Fontaine-le-Comte,
- Horaires d'ouverture : 10h à 18h, pas d'interruption entre 12h et 14h,
- Bar et restauration rapide sur place
- Renseignements : 06 84 07 06 55 et assottacc86@gmail.com

Au plaisir de retrouver les mélomanes de tous les styles de musique dans une ambiance agréable et conviviale. Bonnes fêtes de fin d'année.



Les Gens du Théâtre de Fontaine

Les **DIABLOGUES IMPROMPTUS** ont été joués 9 fois à Fontaine. Pour ceux qui auraient raté l'événement, une ultime chance vous sera offerte **le samedi 25 mars 2023 à 20h30 et le dimanche 26 mars à 15h à COUHÉ, Espace Média !**

Renouant avec sa tradition de mêler les générations, la troupe compte aujourd'hui 16 comédiens, 10 adultes et 6 jeunes et prépare un spectacle sur Molière dont on a fêté, il y a peu, les 400 ans. Avant de devenir le protégé du roi Louis XIV, Jean-Baptiste Poquelin connu, pendant de longues années, la difficile vie des saltimbanques sillonnant les routes de France. Si les comédiens d'aujourd'hui ne sont plus frappés d'infamie comme au XVII^e siècle, beaucoup de troupes se réclament d'une certaine filiation avec Molière à qui elles vouent tendresse et admiration. À travers des extraits de pièces, ce spectacle des Gens du Théâtre de Fontaine sera l'occasion de partager avec le public des moments de sa propre vie de troupe et de le plonger au cœur même du processus de création.

Contact : <https://gens-theatre-fontaine.blogspot.com/>

Les représentations auront lieu à la Feuillante les 18, 19, 24 et 25 novembre 2023.

Président Daniel Millet
06 07 90 98 55



Vienne Nature

L'association Vienne Nature participe à un grand inventaire des mares du département afin de recenser et réhabiliter ces milieux aquatiques essentiels pour la biodiversité.

Qu'est-ce qu'une mare ?

Une mare est une petite étendue d'eau stagnante, naturelle ou artificielle, de surface inférieure ou égale à 2000 m², de profondeur inférieure ou égale à 2 m, indépendante du réseau hydrographique et alimentée par les eaux pluviales et phréatiques. Elle peut être pérenne ou temporaire.

Malgré leur faible superficie, les mares constituent un lieu de vie indispensable à de nombreuses espèces. Elles abritent des plantes aquatiques qui sont parfois rares et protégées. Ce sont aussi des lieux de reproduction privilégiés pour de nombreux amphibiens et libellules inféodées aux milieux stagnants.

En France, on estime que 90 % des mares ont disparu depuis le début du XX^e siècle.

Vous connaissez des mares sur le territoire de Fontaine-le-Comte (ou dans le département de la Vienne) ? Vous pouvez les signaler sur la plateforme en ligne à ce lien : <https://colibris.link/inventaire-mare-poitou-charentes>

Pour plus d'informations sur l'inventaire des mares de la Vienne, consultez le site internet :

<https://www.vienne-nature.fr/inventaire-mares-poitou-charentes/>

ou contactez Vienne Nature :
05 49 88 99 04



LA PAROLE AUX ASSOS'



CEP Gymnastique

Vous avez envie de vous remettre au sport ? De prendre soin de votre dos ? De booster votre bien-être moral ?

Le CEP Poitiers Gymnastique propose des séances découvertes gratuites de Gym + qui répondent à tous ces besoins. Le coach diplômé Gym Santé vous proposera des séances de réadaptation musculaire et de renforcement doux, adaptées à votre profil.

Les ateliers ont été élaborés en collaboration avec l'institut De Gasquet et Charpak. Tous les exercices sont différenciés en fonction des capacités physiques et des potentiels problèmes de santé des participants.

Le CEP Poitiers Gymnastique est référencé au programme PEPS, le club est donc certifié pour accueillir également du sport sur ordonnance.

L'OMS recommande 150 minutes de sport par semaine pour améliorer l'image de soi, le sommeil et le tonus musculaire mais aussi lutter contre les maux de dos, les maladies chroniques et le stress. L'exercice physique permet également de réduire la fatigue, l'isolement, la dépression et la prise de médicaments.

Vous n'avez donc que des bonnes raisons pour venir tester nos séances de Gym + !

Séances découvertes gratuites de Gym + :

- DATES : jeudis 5, 12, 19, 26 janvier et 2 février
- HORAIRE : de 12h30 à 13h30
- LIEU : Gymnase de Fontaine-le-Comte - Rue du Stade
- À PRÉVOIR : Tenue adaptée au sport + Gourde

Tennis Club Fontaine-le-Comte

Club familial et accueillant, le TC Fontaine-le-Comte continue sa progression !

Les réussites de 2022 :

- Un tournoi estival qui a réuni 80 participants venus de toute la France
- L'augmentation du nombre de licenciés de 38 à 55
- Deux titres de champion départemental (divisions 2 et 4) en catégorie +35 ans
- L'excellent travail de l'entraîneur D. AUZOU pour l'école de tennis récompensé par la distinction de deux joueuses (Loubna et Louna) au niveau départemental et régional

Au programme de 2023 :

- La participation de nombreuses équipes (jeunes et seniors) aux différents championnats départementaux
- Une nouvelle édition du tournoi estival du 1^{er} au 16 juillet 2023
- La poursuite de la collaboration avec la mairie et Grand Poitiers pour la réalisation de projets (obtention de créneaux d'entraînements supplémentaires, courts couverts sur la commune...)



FLCBC

Bonjour à tous !

Nous sommes le club de basket-ball de Fontaine-le-Comte (FLCBC), comptant une centaine d'adhérent(e)s (124 pour être précis !) au sein du club, garçons et filles confondus dans 9 équipes différentes de niveaux différents également : (Seniors/U15/U13/U11/U7/U9/Babies).

Avec un début de saison situé entre 50 à 88% de victoires actuellement en fonction des équipes, notre club connaît un très bon début et ne cesse de grandir grâce à nos jeunes ainsi que notre nouvelle équipe qui a vu le jour cette année : les babys !

De plus, pour cette année 2023, à l'aide de nos divers sponsors, il va être possible pour nous d'organiser un tournoi ainsi qu'un superbe stage au mois d'avril (du mardi 11 au vendredi 14 avril 2023) pour lequel nous recherchons d'ailleurs des encadrants.

L'idée concernant ce stage, serait d'envisager cette année de faire du basket en majorité et ensuite, du multisport.

C'est pour nous l'occasion de faire encore plus connaître notre club et faire découvrir l'univers du basket à un public encore plus large ! **Sportivement, Le bureau**



DSB 86 Don du sang

Créée en 2012, l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles CroFoLi vient de passer le cap des 10 ans. À cette occasion, elle souhaite remercier tous les donateurs et toutes les donneuses qui se sont mobilisés et qui grâce à leur générosité ont permis de sauver des milliers de vies.

Le sang est irremplaçable et les besoins permanents, alors cette année encore il est es«sang»tiel de donner son sang. C'est pourquoi nous invitons toute personne en capacité de donner à prendre rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr, si possible plusieurs fois par an. En 2023, nous organisons les collectes suivantes :

- Lundi 20 février à Ligugé
- Mercredi 10 mai à Croutelle
- Jeudi 6 juillet à Fontaine-le-Comte
- Lundi 4 septembre à Ligugé
- Lundi 2 novembre à Fontaine-le-Comte

Conditions pour pouvoir donner son sang : avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé, peser plus de 50 kg et se munir d'une pièce d'identité. Des contre-munications existent, plus d'informations sur dondesang.efs.sante.fr

Pour découvrir l'ensemble de nos actions, venez nous rencontrer lors de notre assemblée générale le 10 février à 18h30 à Croutelle, salle de l'Espace Loisirs (à côté de la mairie).

Retrouvez-nous sur facebook : @CroFoLi ou par mail : adsb.crofoli@gmail.com



Studio Font'Danza

Que vous partagiez notre passion de la danse, ou que vous ayez juste envie de passer une belle soirée en assistant à un spectacle de qualité, nous vous attendons nombreux le samedi 3 juin à 20h30 à la Hune (Saint-Benoît) pour notre traditionnel spectacle de fin d'année.

Une centaine d'élèves, répartis entre Danse Classique, Modern/Jazz et Hip-Hop sont engagés et motivés pour partager avec vous leur plaisir de la danse et vous faire passer le meilleur des moments.

Nul doute que, comme nos spectateurs de l'année dernière, vous repartirez le sourire aux lèvres à la suite de cette parenthèse enchantée.

Le thème de cette année ? Chut, c'est encore une surprise...

Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places grâce à ce QR Code !



Football Club de Fontaine-le-Comte



ENVIE DE PARTAGER
DES MOMENTS FORTS ?

ENEZ

REJOINDRE

L'EQUIPE DE

BENEVOLES

DU CLUB

*Envie de rencontrer du monde,
Envie de se sentir utile,
Envie de partager des compétences ?*

**VOUS AVEZ DES ENVIES, DES IDÉES, DES COMPÉTENCES ?
REJOIGNEZ-NOUS, ON A BESOIN DE VOUS !**

06 70 03 81 39

TRIBUNE POLITIQUE

Groupe majoritaire - L'Écoute, l'Action, pour Tous

Nos engagements de campagne se poursuivent !

Nous souhaitons revoir l'ensemble les aménagements paysagers de notre commune dans l'objectif de devenir une vraie « Cité Jardin ». C'est une promesse tenue, grâce à l'obtention du premier prix départemental du label Ville et Village Fleuris, qui nous place en bonne position pour l'obtention d'une première fleur.

Il fait bon vivre à Fontaine et l'obtention de ce label en est la preuve.

Il valorise l'ensemble des projets qui ont été mis en œuvre ces dernières années pour améliorer le cadre de vie des Fontenois, tant au niveau du fleurissement que de l'aménagement paysager, la biodiversité, la gestion des eaux ou encore la gestion différenciée des espaces.

C'est une belle réussite pour notre commune !

Groupe des élus - Ensemble pour Fontaine

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Recensement de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 19 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

n° imprimé : 195 PARTIES PREMANENTES



Mairie de Fontaine-le-Comte
Esplanade des Citoyens
86240 Fontaine-le-Comte

Tél. 05 49 62 67 05
contact@fontaine-le-comte.fr
www.fontaine-le-comte.fr



Ville de
**FONTAINE
LE COMTE**